



Les dates clés de l'histoire de la démocratie

Préhistoire : premières communautés pré-démocratiques.

- 594 av. J.-C. : l'archonte Solon établit un système de classe pour la sélection des magistrats : les citoyens les plus pauvres ont accès aux tribunaux et à l'assemblée du peuple, mais pas aux postes de magistrats et de membres du conseil. Athènes avance ensuite vers plus de démocratie avec Pisistrate et surtout Clistène, qui fait adopter les réformes qui fondent la démocratie athénienne.

- 509 : L'aristocratie romaine se révolte et chasse le dernier roi étrusque pour instaurer un gouvernement aristocratique qui prend en charge la res publica ou république.

- 461 av. J.-C. : Périclès est élu stratège. Il a une influence prédominante, et contribue à l'approfondissement de la démocratie athénienne, de sorte que même les plus pauvres peuvent accéder aux plus hautes magistratures.

Moyen Age : la notion de liberté et d'égalité entre les hommes progresse lentement par le christianisme (égalité des hommes devant Dieu), l'universalisme judéo-chrétien, et s'accélère ensuite avec le déclin de la société féodale, la constitution d'une riche classe de commerçants capables de participer aux affaires gouvernementales, puis avec Renaissance (humanisme) et la Réforme (lutte pour la liberté de religion).

11^{ème} s. : apparition en Espagne des premières assemblées représentatives médiévales (par ordres).

1215 : les barons anglais outrés par le despotisme du roi Jean sans terre lui imposent la signature de la Magna Carta afin d'obtenir des garanties concernant des droits élémentaires (celui d'être jugé devant un tribunal indépendant, pouvoir donner son opinion sur le bon gouvernement du royaume...). Ces droits sont confirmés à nouveaux en 1297.

14^{ème} s. : soulèvements populaires à dimension démocratique en Flandre, en Toscane, à Paris et à Rouen.

1568-1648 : Les Néerlandais qui ont obtenu leur indépendance du trône d'Espagne proclament une république bourgeoise. Ils ont une assemblée représentative, certes numériquement limitée en comparaison du Parlement anglais, mais gardienne des libertés et des droits. Cette assemblée démet de ses pouvoirs Philippe II lorsqu'il viole de manière répétée ces droits (progression de l'idée que l'autorité vient d'en bas).

La « révolution » anglaise (1649 et 1688)

(1649) : les rois anglais ne cessent d'ignorer les remontrances du Parlement de sorte que la guerre civile éclate en Angleterre en 1642 entre le despotisme royal représenté par le roi Charles I et le parlementarisme libéral avec à sa tête Olivier Cromwell. En 1649, le roi Charles I a la tête tranchée. De 1649 jusqu'à sa mort en 1658, Olivier Cromwell met en place une République aux allures de dictature. Elle aboutit au retour de la monarchie avec Charles II en 1660.

1679 : le 27 mai, sous le règne du roi Charles II, le Parlement anglais adopte l'Habeas Corpus Act qui stipule que toute personne arrêtée par un puissant peut à sa demande être présentée à un magistrat qui peut décider de sa libération. L'Habeas Corpus est un moyen de limiter l'arbitraire des puissants.

1689 : alors qu'une nouvelle révolution a éclaté en 1688, les Anglais ont demandé au prince Guillaume d'Orange de prendre la tête des troupes anglaises contre leur roi Jacques II, dont les exactions ont conduit à une révolte populaire. Néanmoins, avant de lui donner ce commandement, ils lui demandent de signer un texte de loi : le *Bill of Rights*. Signé à Westminster en 1689, il résume les droits reconnus aux Anglais et reconnaît que le souverain ne peut établir l'absolutisme. Il est interdit au roi de suspendre des lois, d'empêcher leur exécution et d'ériger une juridiction d'exception. Ce texte préfigure la démocratie moderne : la doctrine de la souveraineté populaire remplace celle du droit divin. C'est la véritable naissance du parlementarisme britannique.



18^{ème} s. : durant le siècle des Lumières, la réflexion sur la démocratie renaît. Considérant la raison humaine et la liberté individuelle comme des valeurs suprêmes, les philosophes (Locke, Montesquieu, Rousseau....) défendent et diffusent les principes fondamentaux de la démocratie : liberté et liberté d'expression, raison comme moyen d'acquérir des connaissances, tolérance (selon Voltaire, on doit respecter la liberté et les opinions sociales, politiques et religieuses d'autrui), égalité (pour Jean-Jacques Rousseau, les hommes naissent égaux). Ils rejettent l'absolutisme et l'idée qu'un roi est investi d'un droit divin en vertu de lois divines. Ce courant d'idées va inspirer les deux Révolutions majeures du 18^{ème} siècle.

1690 : John Locke établit la légitimité de l'autorité politique sur les gouvernés dans ses *Traité de gouvernement*.

1748 : *L'Esprit des lois* de Montesquieu établit les principes du régime parlementaire et de la division des pouvoirs.

1762 : Par son *Contrat social*, Rousseau légitime sur le plan théorique la notion de souveraineté populaire.

La Révolution américaine (1776)

1776 : Thomas Jefferson, Benjamin Franklin et John Adams rédigent la déclaration d'Indépendance des États-Unis, alors que la Révolution américaine, née de la révolte des colonies américaine contre la domination britannique bat son plein. Les grands principes de la démocratie modernes sont posés : existence de droits inaliénables, pouvoir issu du peuple... : "Tous les hommes sont nés égaux ; ils sont dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables [...]. Les gouvernements sont établis par les hommes pour garantir ces droits et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés".

1787 : la Constitution des États-Unis d'Amérique est adoptée le 17 septembre 1787 par les représentants des treize colonies américaines. Elle s'appuie sur la déclaration de 1776 et définit les contours d'une démocratie représentative garantissant une société ouverte et égalitaire. Elle concilie le pouvoir des États avec le pouvoir fédéral centralisateur, tout en garantissant les institutions.

1789 : la Constitution qui entre en vigueur le 4 mars 1789 organise les trois pouvoirs selon les idées de Locke et de Montesquieu. Le pouvoir exécutif est confié à un président élu, le pouvoir législatif appartient aux deux Chambres (des représentants et du Sénat), le pouvoir judiciaire est représenté par la Cour suprême. Le droit de vote est étendu, pour devenir dès 1800 pratiquement universel dans 7 des 13 États que compte l'Union. L'abolition de l'esclavage fera l'objet de la guerre civile de 1861 à 1865. La révolution américaine exerça une influence considérable en Europe.

La Révolution française (1789)

1789 (6 juillet) : formation de l'Assemblée Nationale Constituante. Suivent la prise de la Bastille (14 juillet), l'abolition des privilèges (4 août) et la proclamation de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (26 août), première charte européenne des droits fondamentaux. Remplacement de la royauté absolue par une monarchie constitutionnelle. La bourgeoisie fait triompher les idéaux issus du siècle des Lumières et promeut le libéralisme économique et social.

1791 (26 août) : le vote de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen marque une étape considérable vers la démocratie : ce texte fondateur des libertés publiques proclame en s'inspirant de Rousseau que les "hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits" (art. 1), accorde aux citoyens les libertés fondamentales (liberté de pensée, de se réunir et de critiquer), garantit la propriété privée, et proclame la souveraineté de la nation (art. 3).

1791 (3 sept.) : adoption de la nouvelle Constitution, qui instaure un suffrage censitaire. L'assemblée nationale est élue au suffrage universel. La Constitution garantit l'exercice du pouvoir démocratique en empêchant l'instauration d'une autorité absolue par la séparation des trois pouvoirs. On reconnaît la séparation de l'Église et de l'État. L'exécution du roi le 21 janvier 1793 met radicalement fin à l'ancien régime.



1793-1794 : la dérive autoritaire de la révolution sous l'égide des Jacobins, suivie de la réaction thermidorienne (1794-1795), et de l'ascension de Napoléon Bonaparte ne permirent pas l'établissement d'une démocratie, qui ne se réalise vraiment que durant le 19^{ème} siècle.

19^{ème} s. : Le retentissement de la Révolution Française a un impact déterminant sur la formation de l'idée démocratique moderne. Avant la fin du 19^{ème} s., toutes les grandes monarchies d'Europe Occidentale ont adopté une constitution qui limite le pouvoir de la couronne et se sont dotées d'un corps législatif sur le modèle du parlement britannique. La Révolution a aussi construit une vision de l'histoire qui présente cet événement comme la voix unique vers la démocratie en Europe, reléguant au second plan les voies réformatrices empruntées avec succès ailleurs en Europe.

1824 : des journaux américains organisent, à l'occasion des élections présidentielles de 1824, les premières enquêtes préélectorales (on parle de « votes de paille »).

1832 : Alexis de Tocqueville (1805-1859) part aux Etats-Unis pour y étudier le système pénitentiaire. Très impressionné par le fonctionnement de la jeune démocratie américaine, il décrit et analyse ce régime, et démontre que le mouvement créé par la démocratie est irréversible. Il publie en 1835 et 1840 les deux tomes de sa réflexion, *De la démocratie en Amérique*.

1840 (vers) : renversement des idées politiques. Le régime représentatif est appelé démocratie en Europe et aux Etats-Unis, alors que dans toute l'histoire de la pensée politique, le système représentatif et la démocratie étaient considérés comme antinomiques.

1848 : une multitude de révolutions éclatent dans les pays européens avec des visées et des durées différentes : France, Italie méridionale, Suisse, Allemagne, Autriche, Hongrie, royaume de Bohême. Instauration définitive du suffrage universel en France et en Suisse pour les hommes (on passe à 9 millions d'électeurs).

1871 : la Commune en France.

1872 : vote secret en Grande-Bretagne (en France, ce type de vote se généralise dans les années 1880).

1881-84 : sous la II^{ème} République, plusieurs lois étendent les libertés : liberté de la presse (loi du 30 juin 1881), liberté de réunion (loi du 29 juillet 1881), liberté syndicale (loi du 21 mars 1884), libre administration des communes (loi du 5 avril 1884).

1895 : création de la CGT au congrès de Limoges. Pour la première fois, la classe ouvrière dispose d'une représentation globale.

1890 : vote des femmes dans l'Etat américain du Wyoming (il est dans les années suivantes adopté en Nouvelle-Zélande, Finlande...). Il faut attendre 1920 pour qu'il soit étendu à l'ensemble des Etats-Unis.

1901 : liberté d'association (loi du 1^{er} juillet 1901) : libéralisation du régime juridique des associations.

1918-19 : échec de la démocratisation de l'Europe. Les nouvelles démocratie en Russie et Allemagne durent peu et sont remplacées par des systèmes autoritaires.

1936 : en novembre, les vrais premiers sondages d'opinion apparaissent, et prédisent l'élection du candidat démocrate des Etats-Unis (un de ces sondages est réalisé par Georges Gallup). En France, il faut attendre 1965 pour connaître le 1^{er} sondage.

1942 : publication du « rapport Beveridge » en Grande-Bretagne, charte de référence de l'Etat-providence.

1944 : ordonnance du 21 avril qui accorde le droit de vote aux femmes : le suffrage devient réellement universel en France.

1940 à 1944 : régime de Vichy.



1945 : le préambule de la Constitution de la IV^e République, lui-même rappelé par le Préambule de la Constitution de 1958, pose des droits économiques et sociaux et des libertés : égalité des hommes et des femmes, droit d'asile, droit au travail, droit de grève, liberté syndicale, droit à la santé, à l'éducation, à la protection de la famille, aux loisirs.

1945-57 : le succès de la démocratie dans les Etats d'Europe occidentale va être une condition de l'intégration européenne.

1954: arrêt de la cour suprême des Etats-Unis prohibant la ségrégation scolaire, ce qui marque un succès de la lutte pour les droits civiques des Noirs.

Années 1970-80 : la démocratie revient en Grèce en 1974, en Espagne à partir de 1975 et au Portugal, et entre 1983-86 en Argentine, Brésil et Uruguay, puis au Chili en 1990.

1989-91 : avec l'effondrement de l'hégémonie soviétique en Europe de l'Est, démocratisation de la partie orientale de l'Europe.